

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2024-023**

EN DATE DU : **08 AVRIL 2024**

LANCEMENT CONSULTATION TRAVAUX DE VOIRIE – ZN24 À GENOUILLAC

L'an deux mille vingt quatre, le huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Bonnat, selon convocation le 28/03/2024, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Philippe CHAVANT a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (22) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, MOULIN Éveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (3) : Messieurs

LANGLOIS Roger donne pouvoir à DAUDON Moïse
AUROUSSEAU Jean-Claude donne pouvoir à MARSALEIX Guy.
LAMONTAGNE Marc donne pouvoir à LALANDE Martine.

ECXUSÉS (2) : Madame et Monsieur

PIILAT Hélène
DUQUEROIX Sylvain.

| Membres | Présents | Votants | Exprimés | Pour | Contre |
|---------|----------|---------|----------|------|--------|
| 27 | 22 | 25 | 25 | 25 | 0 |

Dans le cadre du projet de bâtiment d'entreprises sur la parcelle ZN24 à Genouillac,

Vu la délibération n°2023-038 d'engagement avec l'AMO INFRALIM pour la consultation des travaux de voirie de ce projet,

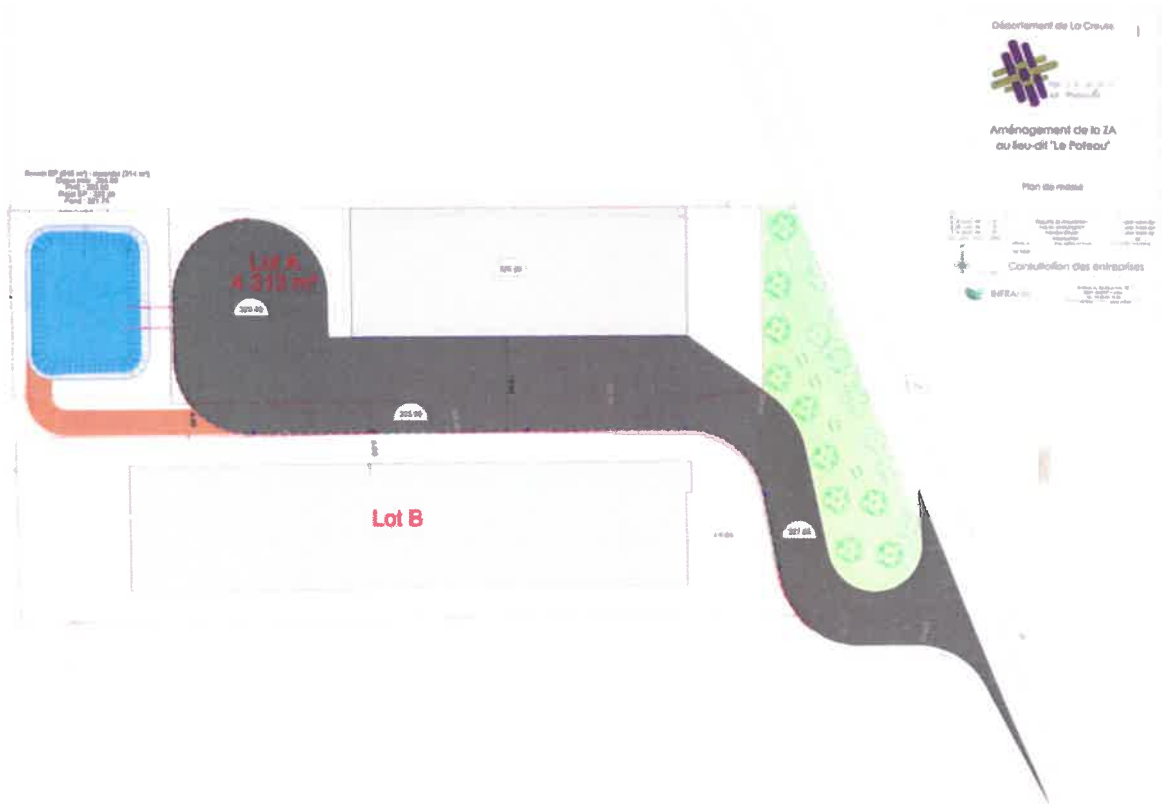
Après plusieurs réflexions d'aménagement, la version finale est présentée dans un plan ci-projeté.

Il convient de délibérer sur le lancement de la consultation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- **VALIDE** le plan de la voirie projetée

- **AUTORISE** le Président à lancer la consultation de travaux de VRD pour l'aménagement de la parcelle ZN 24.



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme
Le Président,

Guy MARSALEIX

Le secrétaire de séance
Philippe CHAVANT



AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200041556-20240408-2024-023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024